

Coûts sociaux du jeu dans les casinos

Étude sur les coûts sociaux engendrés par les casinos suisses

Synthèse

Sur mandat
de la Commission fédérale des maisons de jeu CFMJ

Kilian Künzi, Tobias Fritschi, Thomas Oesch, Matthias Gehrig, Nora Julien

Berne, 26 juin 2009

Synthèse

Rappel des faits

En Suisse, le paysage des jeux de hasard et des casinos s'est profondément transformé après l'entrée en vigueur de la loi sur les maisons de jeu, en avril 2000. La fréquentation des 19 casinos, exploités depuis 2003, n'a cessé de croître au fil des ans. En 2008, ces établissements ont généré un produit brut des jeux de près de 992 millions de francs. L'impôt prélevé sur les maisons de jeu a permis de reverser 517 millions de francs en faveur de l'AVS et des cantons d'implantation des casinos bénéficiant d'une concession de type B.

L'une des principales réserves qui avait été émise pour s'opposer à l'ouverture des maisons de jeu était la hausse présumée du nombre de joueurs dépendants et les conséquences sociales et économiques négatives qui en découlent. Cette crainte subsiste encore.

Afin de déterminer si les exigences posées aux casinos en matière de protection sociale sont suffisantes, la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) a décidé, entre autres mesures, de commander une étude sur les coûts sociaux engendrés par l'ouverture d'un casino. Elle en a confié la réalisation au Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS).

Axes d'étude

La CFMJ a défini, pour l'essentiel, les principaux axes d'étude :

- A combien s'élèvent les coûts sociaux engendrés par la dépendance au jeu ?
- Qui supporte ces coûts ?
- Quels sont les différents types de coûts et qui en est à l'origine ?
- Quelles conclusions peut-on tirer quant à l'évolution des coûts ?
- Que révèle une comparaison de la dépendance au jeu avec d'autres dépendances en termes de coûts ?
- Quelles conclusions peut-on tirer quant à l'efficacité des programmes de mesures sociales des casinos ?

Données et méthodologie

Pour répondre à ces questions, nous avons privilégié des approches tant quantitatives que qualitatives. L'estimation des coûts dérivés de la prévalence des problèmes liés au jeu se fonde, d'une part, sur les lignes directrices internationales pour l'estimation des coûts découlant des dépendances liées à des produits (*International*

Guidelines for Estimating the Costs of Substance Abuse), rédigées en 2003 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et adaptées pour les besoins de la présente enquête consacrée à la dépendance au jeu, et d'autre part, sur les données de l'Enquête suisse sur la santé de 2007 (ESS 2007).

Les sources suivantes ont en outre été utilisées pour la collecte d'informations :

- sondage écrit auprès de centres de consultation et de traitement (n = 64 institutions proposant des consultations à des personnes souffrant de problèmes liés au jeu) ;
- questionnaires avec des personnes exclues des jeux (n = 167 personnes qui faisaient l'objet d'une mesure d'exclusion motivée par des raisons d'ordre social entre les mois d'août 2008 et mars 2009) ; la répartition des joueurs par catégories selon la gravité de leurs problèmes de jeu s'est faite à l'aide du questionnaire « lie / bet » employé pour détecter les risques de dépendance au jeu ;
- données des casinos sur les mesures d'exclusion prononcées en 2007 (à des fins de comparaison avec les résultats des entretiens avec les joueurs) ;
- entretiens avec des spécialistes des centres de consultation et des responsables des programmes de mesures sociales (n = 6) ;
- Enquête suisse sur la santé de 2007 (Office fédéral de la statistique ; n = 14 393)
- Statistique médicale des hôpitaux (Office fédéral de la statistique) ;
- littérature spécialisée (études sur les coûts, coûts générés par d'autres dépendances).

Les entretiens menés avec des personnes exclues des jeux constituent le cœur empirique de cette enquête. A ce sujet, il y a lieu de préciser que la collecte d'informations auprès de ce groupe cible difficile à appréhender n'a pas été exempte de problèmes et que le taux de réponse a été inférieur aux attentes (14,4 % des formulaires distribués). Par ailleurs, l'ESS 2007 ne contenait que peu de données sur les problèmes liés aux jeux de hasard, en particulier sur les problèmes découlant des jeux de hasard exploités dans les casinos. En raison du faible nombre d'indicateurs disponibles, des imprécisions ne peuvent être exclues dans les projections et les estimations des coûts qui ont été faites.

Proportion des clients de casinos ayant un problème de jeu

L'un des principaux enjeux de cette étude était de chiffrer le nombre de joueurs fréquentant les casinos qui ont des problèmes de jeu.

Les données figurant dans l'ESS 2007 et la procédure définie par la CFMJ en 2009 pour évaluer l'ampleur de la problématique des jeux de hasard permettent d'établir une **prévalence** de **0,3 %** (CI 95 : 0,18 - 0,49) de joueurs problématiques et de **0,13 %** (CI 95 : 0,07 - 0,28) de joueurs pathologiques parmi les clients des maisons de jeu. Rapporté à l'ensemble de la population suisse âgée de plus de 18 ans, on arrive à 13 535 (6794 - 20 275) joueurs problématiques et à 6095 (1721 - 10 469) joueurs pathologiques qui fréquentent des casinos, soit un total de 19 630 personnes (11 597 - 27 663) ou 0,43 % (0,29 - 0,65) de la population totale de plus de 18 ans.

Il ressort de l'analyse des données de l'ESS 2007 **que 20 % environ des personnes identifiées comme étant des joueurs problématiques ou pathologiques jouent à des jeux de casino**. Ce résultat est d'autant plus surprenant que depuis le mois d'avril 2005, l'exploitation de machines à sous est interdite en dehors des maisons de jeu. Mais il est vrai que les offres proposées depuis lors en dehors de ces établissements (jeux de hasard sur internet, loteries, tournois de poker, etc.) ont encore gagné en importance.

Conséquences individuelles et conséquences sociales

Les problèmes liés au jeu se répercutent non seulement sur le joueur lui-même, mais aussi sur sa famille et son entourage social. La saisie et la quantification représentatives de ces problèmes ont constitué un défi supplémentaire. Sur la base d'une enquête auprès des personnes frappées d'une mesure d'exclusion des jeux des renseignements concrets sur les conséquences des problèmes de jeu des clients de casinos ont pu être recueillis. Il apparaît notamment que la gravité de ces conséquences augmente proportionnellement à la gravité du problème de jeu (joueurs présentant un faible risque, joueurs problématiques et joueurs pathologiques).

■ **Difficultés financières et endettement** : le jeu problématique ou pathologique peut, à terme, entraîner de graves problèmes financiers.

- Au cours des douze mois qui ont précédé leur exclusion des jeux, les joueurs problématiques et les joueurs pathologiques ont dépensé respectivement 2500 et 3400 francs par mois en moyenne pour le jeu.

- Outre leur revenu courant, ils ont misé des valeurs patrimoniales et des économies qu'ils n'ont pas pu, ensuite, consacrer à d'autres buts. En la matière, la dépense moyenne s'élève à 24 700 francs pour les joueurs problématiques et à 75 000 francs pour les joueurs pathologi-

ques (les valeurs effectives allant de 0 à 1 million de francs).

- Les joueurs empruntent fréquemment de l'argent à des parents, des amis, des sociétés de crédit ou à leur conjoint. Seuls 27 % des joueurs pathologiques ont indiqué n'avoir encore jamais emprunté d'argent pour jouer à des jeux de casino.

- Parmi les personnes souffrant d'un problème de jeu pathologique, 53 % ont déclaré avoir du retard dans le paiement de leurs factures (impôts, pension alimentaire, loyer, assurance-maladie, etc.).

- Toujours parmi les joueurs pathologiques, 28 % ont déclaré être endettés. Le montant moyen des dettes et des retards de paiement s'élève, pour les joueurs problématiques, à 3900 francs et à 27 600 francs pour les joueurs pathologiques (les valeurs effectives allant de 0 à 250 000 francs).

■ **Baisse de la performance au travail** : dès lors que l'on s'emploie à déterminer les coûts sociaux engendrés par les jeux de hasard, une question importante se pose, à savoir dans quelle mesure les problèmes liés au jeu ont une incidence sur la performance du joueur dans son travail.

- Environ 80 % des joueurs interrogés exerçaient une activité lucrative au cours des douze mois qui ont précédé leur exclusion des jeux.

- Le jeu au casino est aussi à l'origine d'absences sur le lieu de travail. Le taux d'absentéisme lié au jeu atteint 4 % dans le cas des joueurs problématiques et 21 % dans le cas des joueurs pathologiques (généralement deux ou trois jours par an).

- Au total, 24 % des joueurs problématiques et 43 % des joueurs pathologiques ont indiqué avoir déjà été moins performants au travail en raison de problèmes ou de préoccupations liés au jeu.

- Entre 2 % et 9 % des joueurs problématiques et des joueurs pathologiques ont en outre déclaré avoir perdu leur travail ces douze derniers mois en raison de leurs problèmes de jeu au casino. Certaines personnes ont été contraintes de changer d'emploi.

■ **Répercussions sur la famille et l'entourage du joueur** : bien souvent, un comportement problématique face aux jeux de hasard affecte aussi de manière sensible la famille et l'entourage social du joueur lui-même.

- Plus de deux tiers des joueurs pathologiques ont indiqué que le jeu au casino avait été à l'origine – seul ou en combinaison avec d'autres facteurs – de problèmes d'ordre familial ou relationnel (perte de contact avec certains amis,

problèmes de couple, divorce, éducation des enfants négligée, non-paiement de pensions alimentaires, etc.).

■ **Impact sur la santé** : les problèmes liés au jeu peuvent aussi entraîner des troubles de la santé, même s'il n'est pas aisé d'établir dans quelle mesure l'apparition d'une affection est la cause ou la conséquence d'une dépendance au jeu.

- Près de 40 % des joueurs problématiques et 80 % des joueurs pathologiques ont déclaré souffrir de problèmes de santé en raison de leurs habitudes de jeu au casino. Il s'agit généralement de problèmes psychiques (états dépressifs, anxiété) ou de cas de comorbidité de dépendances (consommation excessive de tabac, d'alcool et de médicaments).

- Il ressort de différentes études consacrées au jeu pathologique que les pensées suicidaires, les tentatives de suicide et les suicides sont plus fréquents chez les joueurs pathologiques. Parmi les joueurs problématiques, 11 % ont répondu qu'ils avaient déjà pensé à mettre fin à leurs jours à cause de leurs problèmes de jeu au casino. Cette proportion grimpe à 31 % dans le cas des joueurs pathologiques. Compte tenu des résultats figurant dans diverses enquêtes, le nombre de décès liés à des problèmes de jeu est estimé à 6,5 par an (0,107 % des joueurs pathologiques).

- Les données recueillies dans cette étude n'ont pas permis d'identifier de cas avéré d'octroi d'une rente invalidité en raison de problèmes liés au jeu au casino.

■ **Criminalité** : le recours à des pratiques illégales pour se procurer de l'argent destiné au jeu est caractéristique des personnes souffrant de problèmes liés au jeu. Les études cliniques réalisées par des centres de traitement ou des groupes d'entraide montrent que d'une manière générale un pourcentage élevé de joueurs souffrant de problèmes liés au jeu commet des infractions.

- Dans la catégorie des joueurs problématiques, aucun n'a indiqué avoir déjà commis des « actes illégaux » pour financer ses habitudes de jeu au casino, tandis que 19 % des joueurs pathologiques interrogés ont répondu l'avoir fait. Au vu des données figurant dans d'autres études, nous pouvons partir du principe que des poursuites pénales sont engagées dans la moitié des cas environ. Il faut donc aussi tenir compte des frais de procédure pour 9 % environ des joueurs pathologiques.

■ **Recours aux offres des centres de consultation et de traitement** : comme l'ont déjà montré diverses autres études, seul un nombre restreint de personnes souffrant de problèmes

liés au jeu a effectivement recours aux prestations d'aide dispensées par des centres de consultation ou de traitement.

- Il ressort des entretiens réalisés avec des personnes exclues des jeux que 24 % des joueurs problématiques et 35 % des joueurs pathologiques ont déjà demandé de l'aide. Le plus souvent, néanmoins, les joueurs ont demandé conseil à des amis ou à des connaissances et ne se sont tournés que dans une moindre mesure vers une institution active dans ce domaine. Le pourcentage de joueurs ayant demandé de l'aide est plus élevé que dans d'autres études.

- Si l'on se réfère aux données de l'ESS 2007, la proportion des clients des casinos considérés comme des joueurs problématiques ou pathologiques qui ont eu recours à des conseils ou à un traitement dispensés par des professionnels (du médecin de famille au traitement résidentiel en clinique) est estimée à 6,25 %, ce qui correspond à 1800 consultations / traitements dispensés chaque année pour des personnes présentant des problèmes liés au jeu et pour leurs proches. A ce sujet, il y a lieu de signaler les données disponibles en la matière sont très restreintes, notamment en ce qui concerne les cas traités par des médecins de famille, des psychiatres ou des psychologues exerçant en-dehors des institutions spécialisées.

Coûts sociaux dérivés des jeux de casino

Les coûts se répartissent pour l'essentiel en deux grandes catégories : les coûts quantifiables d'un côté, et les coûts non quantifiables de l'autre. Sont généralement considérés comme des coûts quantifiables ceux dont il est possible d'estimer la valeur en argent de manière relativement aisée et précise. Les coûts sont en revanche considérés comme non quantifiables lorsqu'il est très difficile voire impossible d'en estimer la contre-valeur en argent.

Les coûts sociaux pris en considération dans cette étude se composent principalement des quatre éléments suivants :

■ les **coûts directs** (quantifiables), c'est-à-dire ceux découlant, par exemple, de prestations prises en charge par le système de santé et de coûts administratifs en lien avec des actes de criminalité, des divorces et les dépenses de transfert des pouvoirs publics ;

■ les **coûts indirects** (quantifiables), c'est-à-dire les pertes de production dues à des maladies ou à des décès liés à des problèmes de dépendance. A ces frais s'ajoutent les coûts de fluctuation du personnel que doivent supporter les entreprises pour repourvoir les postes ;

■ les **coûts non quantifiables**, c'est-à-dire les atteintes au bien-être et à la qualité de vie des joueurs concernés et de leurs proches. Dans le cadre de notre étude, nous avons renoncé à estimer les coûts non quantifiables ; ceux-ci sont pris en compte du point de vue tant quantitatif que qualitatif, mais sans référence à leur contre-valeur monétaire.

■ les **effets pécuniaires** ; on entend par là les valeurs monétaires qui ne sont pas prises en compte comme coûts sociaux dans notre analyse mais comme report et redistribution qui ne sont pas liés à une diminution de la prospérité de la population. Il s'agit principalement de valeurs patrimoniales perdues ou transférées à l'intérieur de l'État.

Le **tableau 1** ci-après expose les coûts sociaux annuels identifiés.

Les **coûts sociaux directs** s'élèvent à **8,6 millions de francs par an** et sont pris en charge à hauteur de 42 % par les pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes). Les assurances sociales et les caisses d'assurance-maladie en assument pour leur part 30 %. Quant aux 28 % restants, ils sont supportés par des organisations privées – au moyen de contributions et de dons – et par les joueurs eux-mêmes. Les coûts sociaux directs représentent **12,4 %** du total des **coûts sociaux quantifiables** générés par les jeux de hasard dans les casinos en Suisse.

Les **coûts sociaux indirects** atteignent quant à eux **61,1 millions de francs par an**. Les deux tiers sont à la charge des employeurs, car il s'agit essentiellement de coûts liés à des absences de courte durée pour des raisons de santé, à une diminution de la productivité au travail et à la fluctuation du personnel.

Un autre quart des coûts indirects est supporté par la famille des joueurs. Ces coûts indirects comprennent le travail domestique et les prestations d'assistance que le joueur concerné n'a pas pu fournir. A cela s'ajoutent encore les coûts en cas de décès, qui sont supportés, pour moitié, par le joueur lui-même et par sa famille et la société dans son ensemble.

Les coûts sociaux indirects totalisent **87,6 % des coûts sociaux quantifiables**.

Tableau 1 : Estimation des coûts sociaux en Suisse induits par le jeu au casino

Types de coûts	Mio. CHF
<i>Coûts directs</i>	
- Coûts causés par consultations et traitements	2.97
- Coûts administratifs liés à la criminalité	1.96
- Coûts administratifs liés à la sécurité sociale	1.55
- Coûts administratifs causés par divorces	2.14
Coûts directs au total	8.62
<i>Coûts indirects</i>	
- Absentéisme	4.50
- Capacité de travail réduite	8.45
- Coûts par rotation aux postes de travail/chômage	26.53
- Perte de productivité dans le ménage	10.48
- Perte de productivité par années de vie perdues	11.07
Coûts indirects au total	61.05
Coûts tangibles au total	69.67

Source : calculs BASS

Les coûts de fluctuation du personnel sont une composante importante des coûts sociaux, Comme l'a confirmé M. Eric Single, auteur des lignes directrices internationales pour l'estimation des coûts découlant des dépendances liées à des produits (OMS, 2003), ces frais doivent être considérés comme faisant partie des coûts sociaux, même si la dernière version des lignes directrices ne les mentionne pas explicitement. Il y a lieu de souligner que les coûts de fluctuation n'ont pas été pris en considération dans les études disponibles sur la consommation de tabac et d'alcool (cf. la prochaine section sur la comparaison avec d'autres complexes de problèmes).

Les **coûts sociaux quantifiables** – c'est-à-dire la somme des coûts sociaux directs et indirects – se chiffrent à **69,7 millions de francs par an au total**. Ils sont pris en charge à hauteur de 57 % par les employeurs, qui assument la majeure partie des pertes de productivité. Un cinquième des coûts sociaux quantifiables sont supportés par la famille des joueurs concernés. Enfin, les coûts restants se répartissent entre les joueurs eux-mêmes (9 %), les pouvoirs publics (5 %), les assurances sociales et les assureurs maladie (4 %) et l'ensemble de la société (3 %).

Comme indiqué précédemment, la présente étude ne s'est pas attachée à estimer la contre-valeur en argent des **coûts sociaux non quantifiables**. Deux tiers au moins des **joueurs de casino souffrant de problèmes de jeu pathologique** ont déclaré que les jeux de hasard avaient été à l'origine – seuls ou en conjonction avec d'autres facteurs – de **problèmes familiaux** (contacts rompus, problèmes de couple, etc.). Il semblerait aussi que le jeu ait causé des **problèmes psychiques** (dépressions, anxiété) à 20 % des joueurs de casino dits problématiques et à 63 % des joueurs de casino dits pathologiques.

Jeux de hasard et autres dépendances : comparaison des coûts

Le **tableau 2** compare les coûts sociaux générés par les jeux de casino avec ceux découlant d'une dépendance au tabac et à l'alcool (sur la base des prix en vigueur en 2008). Il y a lieu de remarquer que de telles comparaisons de coûts sur la base de données d'études et problématiques différentes sont généralement très difficiles à entreprendre. Pour une meilleure comparabilité, les coûts de fluctuation en lien avec les coûts des jeux de hasard des casinos mis en évidence dans notre étude ont dû être exclus puisqu'ils n'étaient pas pris en compte dans les études concernant les autres problèmes d'addiction. A l'inverse, une partie des effets pécuniaires a été intégrée dans les frais indirects à l'instar de l'étude concernant l'alcool. Ceci concerne les paiements de l'assurance-chômage de même que l'aide sociale (pour l'étude sur l'alcool des facteurs de coût semblables ont été pris pour estimer la valeur de la perte de productivité).

Il ressort d'une comparaison sommaire entre les coûts sociaux liés à la dépendance au jeu causée par les casinos et les coûts sociaux résultant d'autres dépendances liées à des produits, pour lesquelles il existe déjà des données chiffrées concernant la Suisse, que l'addiction aux jeux de hasard des casinos représente par tête un problème de portée similaire à celui de la dépendance au tabac. En revanche, les coûts sociaux tangibles d'un cas d'addiction aux jeux de hasard représentent un peu moins de la moitié d'un cas engendré par l'alcool.

Au niveau de la société, les coûts générés par les problèmes de jeu sont relativement faibles compte tenu de la population concernée par ce phénomène, soit 20 000 personnes environ. A titre de comparaison, la dépendance au tabac touche presque deux millions de personnes en Suisse, la dépendance à l'alcool quelque 360 000. Les coûts sociaux globaux résultant de ces deux formes de dépendance sont dès lors respectivement plus de 100 et de 40 fois plus élevés (tabac : 5,7 milliards de francs de coûts sociaux quantifiables ; alcool : 2,4 milliards de coûts sociaux quantifiables). Aucune comparaison ne peut être établie avec la dépendance engendrée par la consommation de drogues illégales, même si un nombre analogue de personnes souffrent de ce type de problèmes (nombre de toxicomanes estimé à 30 000 personnes). Selon une étude, les coûts sociaux quantifiables découlant de la consommation de drogues illégales s'élève à 135 000 francs par individu.

Tableau 2 : Coûts sociaux annuels des jeux de hasard de casino en comparaison avec la consommation d'alcool et de tabac (prix de 2008)

	Jeu de hasard dans les casinos	Tabac	Alcool
<i>Au total (en millions CHF)</i>			
coûts directs	8.6	1'367.7	808.9
coûts indirects	49.8	4'299.4	1'631.7
coûts intangibles	n.a.	5'599.3	4'775.7
Coûts sociaux	58.5	11'266.4	7'216.3
Nombre de personnes	19'630	1'950'000	357'000
<i>Coûts par tête (CHF)</i>			
coûts directs	439	701	2'266
coûts indirects	2'539	2'205	4'571
coûts tangibles	2'979	2'906	6'836
coûts intangibles	n.a.	2'871	13'377

Remarque : Pour une meilleure comparabilité des coûts indirects des jeux de hasard dans les casinos, les calculs (du Tableau 1) ont été adaptés au design des études sur le tabac et l'alcool

Source : calculs BASS, Vitale et al. (1998, 93), Jeanrenaud et al. (2003, IX)

Il y a tout lieu de croire qu'en comparaison avec les autres problèmes d'addiction, le montant des mouvements monétaires au sein de la société par cas est plus grand dans une situation d'addiction aux jeux de hasard des casinos. Ces effets pécuniaires concernent les dettes des personnes à problème de jeux de hasard, les non paiements de pensions alimentaires et les pertes de fortune.

Profil des joueurs générant des coûts

Cette étude a confirmé les constatations qui avaient déjà été faites à propos des personnes qui génèrent des coûts, respectivement le profil des joueurs.

■ En ce qui concerne le risque de devenir un joueur de casino problématique ou pathologique et, partant, de causer des coûts relativement élevés, on retrouve les facteurs connus suivants : sexe masculin, fréquence de jeu comparative-ment élevée, jeu principalement sur des machines à sous et nationalité étrangère.

■ Concernant les caractéristiques sociodémographiques (âge, situation professionnelle, revenu, niveau de formation, etc.), les joueurs de casino souffrant de problèmes liés au jeu ne se distinguent guère du reste de la population.

■ Les joueurs qui sont responsables de pertes de productivité considérables à leur travail, (plusieurs changements de poste, absentéisme, diminution de la performance, chômage, etc.) génèrent des coûts importants. Pour ce qui est de la situation financière de ces personnes, il s'agit de joueurs fortement endettés, qui ont dépensé une part considérable de leur fortune pour jouer à des jeux de hasard.

Evolution au cours des dernières années

■ Les deux **études de prévalence** réalisées par Osiek et al. (1999) et par Bondolfi, Osiek (2006) concernant les années 1998 à 2005 aboutissent au même résultat : la proportion de joueurs problématiques et de joueurs pathologiques (clients de casinos et utilisateurs d'autres offres) en Suisse est restée relativement stable au fil des ans. Le nombre estimé de joueurs appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories se situe entre 46 000 et 98 000.

■ Il ressort des **données fournies par les centres de consultation et de traitement** que le nombre de personnes ayant bénéficié de conseils et d'un traitement pour des problèmes liés au jeu a augmenté ces dernières années. Il semble néanmoins que parmi les nouveaux patients, le nombre de clients de casinos n'a pas sensiblement évolué. Sur ce dernier point, il convient de préciser que toutes les institutions n'ont pas pu faire une distinction sur la base du type de jeu privilégié.

■ On observe une évolution constante similaire dans le domaine du **traitement résidentiel de la dépendance liée au jeu**. Le nombre de joueurs pour lesquels la pathologie du jeu était le diagnostic principal ou secondaire varie depuis l'année 2000 entre 100 et 120 cas environ par an (entre 20 et 40 cas par an avec un diagnostic principal de pathologie du jeu).

■ La **hausse** du nombre de cas dans les centres de consultation et de traitement s'explique par une meilleure sensibilisation du personnel spécialisé, ainsi que des joueurs et de leurs proches, aux risques des dépendances non liées à un produit.

■ Un important centre de consultation a constaté un recul sensible depuis 2005 du nombre de consultations pour des problèmes de jeu. Il attribue cette tendance à l'entrée en vigueur de l'interdiction d'exploiter des machines à sous en dehors des maisons de jeu.

■ De l'avis de la plupart des centres de consultation et de traitement, la **gravité** des cas traités n'a guère évolué au fil des ans. Certains spécialistes pointent néanmoins une aggravation des problèmes due, notamment, aux casinos en ligne et aux jeux de hasard sur internet en général, aux nouvelles offres des loteries et au poker. En Suisse romande, les appareils automatiques de jeu installés dans des cafés sont aussi à l'origine de problèmes. Les services de conseil en matière d'endettement, en particulier, observent une augmentation des dettes contractées par certains de leurs clients souffrant de problèmes de jeu (notamment au moyen de leur carte de crédit) par rapport aux années précédentes.

Efficacité des programmes de mesures sociales

Les programmes de mesures sociales des casinos n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique dans le cadre de cette étude, qui ne peut dès lors livrer que des renseignements limités quant à l'efficacité de ces dispositifs.

Dans l'ensemble, les spécialistes consultés expriment un avis positif sur l'actuelle mise en œuvre des programmes de mesures sociales. L'exclusion des jeux a certes permis d'éviter une aggravation immédiate de la situation des personnes ayant des problèmes liés au jeu, mais elle ne suffit pas, à elle seule, à régler le problème de la dépendance au jeu.

Les experts interrogés ont situé le potentiel d'amélioration principalement dans le domaine de la détection précoce et de la promotion du suivi des joueurs par les collaborateurs des casinos de même que dans la transition entre l'exclusion et la consultation/traitement des joueurs (allongement des possibilités d'accompagnement).

Discussion et perspectives

Le marché des jeux de hasard et les casinos constituent une branche importante de l'économie des pays industrialisés occidentaux. Comme le confirme toute la littérature spécialisée, un élargissement de l'offre de jeux de hasard accentuera inévitablement le problème de la dépendance au jeu. C'est pourquoi l'aspect de la prévention doit aussi être pris en compte dans l'élaboration de normes applicables à ce secteur, au même titre que les considérations d'ordre fiscal.

Cette étude est la première du genre qui s'attache à quantifier les coûts sociaux engendrés par les jeux de casino en Suisse. Il y a lieu néanmoins de préciser qu'elle se fonde sur des hypothèses plus ou moins précises. En effet, compte tenu du faible nombre de cas, on ne peut exclure des imprécisions dans les données tirées de l'ESS 2007 (projections) et du sondage réalisé auprès de joueurs exclus des casinos (évaluation des principaux coûts). Le nombre restreint de cas conduit en effet à des fourchettes relativement importantes pour la détermination des valeurs estimatives. Les frais identifiés et établis ne devraient pas simuler une apparence de précision. Des exemples d'intervalles de confiance pour certains domaines de coûts donnent des marges de fluctuation pouvant aller jusqu'à un facteur 4 vers le haut et vers le bas. Si la qualité des données de référence devait s'améliorer un jour, les coûts sociaux générés par la dépendance aux jeux de hasard pourraient être chiffrés avec davantage de précision.

Au vu des résultats recueillis dans le cadre de la présente étude, il ne faudrait pas croire que la fermeture de tous les casinos en Suisse résoudrait le problème de la dépendance au jeu. Il ressort des études de prévalence disponibles que la proportion des personnes souffrant de problèmes liés au jeu reste relativement stable. Les données figurant dans l'ESS 2007 montrent qu'un cinquième environ des personnes présentant un problème de jeu sont des clients des casinos. Dans les autres cas, ce sont principalement les jeux de hasard proposés en dehors de ces établissements (internet, loteries, poker, etc.) qui sont responsables des problèmes liés au jeu.

Les coûts sociaux identifiés engendrés par les casinos s'élèvent, par an, à environ 70 mio. de

francs et sont supportés principalement par les employeurs en tant que perte de productivité. Une grande partie des coûts est également supportée par les familles des joueurs. En comparaison avec d'autres problèmes d'addiction, les coûts sociaux des jeux de hasard dans les casinos se situent, par cas, au niveau de celui de la dépendance au tabac.

Aucune estimation n'est pour l'heure disponible concernant les coûts sociaux provoqués par la dépendance aux jeux de hasard en dehors des casinos. Par conséquent, il n'est pas possible d'émettre une conclusion sur la part des coûts sociaux imputable au jeu de hasard dans les casinos.